Ville de Carbonne

CONCOURS LOCAL DES MAISONS FLEURIES 2016
8ème édition

La municipalité souhaite associer les Carbonnais à l'embellissement de leur ville en organisant le Concours Local des Villes Fleuries 2016 (8e édition). En fleurissant vos balcons, jardins, terrasses ou potagers vous valorisez le travail réalisé par les Services Techniques de la commune. **Pour cela, votre espace fleuri doit être visible de la rue.** N'hésitez pas à contacter les Services Techniques pour plus d'information au 05 61 87 94 26.

Règlement du concours

● Les participants

Toutes les carbonnaises ou carbonnais résidant en pavillon ou en immeuble sont invités à prendre part à ce concours. Il est impératif que le balcon, le jardin ou le potager soit visible de la rue.

● Les catégories

Les participants peuvent s'inscrire dans une des trois catégories suivantes :

1) Balcons, terrasses, murs fleuris.
2) Maison avec jardin.
3) Potager autour de la maison ou extra-muros.

Au-delà du fleurissement, il sera jugé l'aménagement de l'espace (arbres, arbustes,…).

● Jury

Le jury passera deuxième quinzaine de juin et il n'est pas autorisé à entrer dans les propriétés privées. Les prix seront attribués par catégorie. Les gagnants seront sélectionnés pour participer au concours départemental en 2017. La remise des prix aura lieu durant le dernier trimestre 2016.

● Inscription

Déposez à l'accueil de la Mairie ou à l'Office de Tourisme le bulletin d'inscription ci-dessous dûment rempli au plus tard le 31 mai 2016.

● Dotations

Remise de bons d'achats offerts par la municipalité aux trois premiers de chaque catégorie.

Le premier prix de chaque catégorie ne pourra être attribué qu'une seule fois tous les trois ans à une même personne. Toutefois, son inscription au concours est toujours possible, pour l'attribution éventuelle d'autres prix et dans toutes les catégories.

✂ _ _ _